

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> • 1 à 12 pages 200 F • 16 à 28 pages 600 F • 32 à 44 pages 1 000 F • 48 à 60 pages 1 500 F • Plus de 60 pages 2 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> • TOGO 20 000 F • AFRIQUE 28 000 F • HORS AFRIQUE 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> • Récépissés de déclarations d'Associations..... 10 000 F • Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions) 20 000 F • Avis d'immatriculations 10 000 F • Certification de JO 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 -05 BP 225 LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsè, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 107996-GL déposée le 23-11-2022, M. TETE Yao Seyram, profession : Chargé d'Etudes, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 50ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété ADJOGUIDI, à l'Ouest par une voie de 50m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108292-GL déposée le 02-12-2022, Mme TSOGBE A. I. Leaticia S., profession : Cadre de Banque, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, ; à l'Ouest et au Sud par la propriété WODEGLO ETR ZOGLI, à l'Est par une rue non dénommée de 16m .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110726-GL déposée le 07-02-2023, Mme TCHEKPI Essowè Larba, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HOLO-AVLA et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110761-GL déposée le 07-02-2023, Mme TCHEOU Senem, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca ,situé à Sanguéra Nanégbé, connu sous le nom de Zossimé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOBOU Koffi .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110774-GL déposée le 08-02-2023, M. ESSO OURO-DONI Safiou, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à CACAVELI, ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 14ca ,situé à AFLAO GAKLI TOTSI, connu sous le nom de GBONVE ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 921, à l'Est par le lot n° 922 et à l'Ouest par le lot n° 918.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110838-GL déposée le 09-02-2023, M. et Mme BODJONA Bassai Hezouwe et MOUZOU Mondonwè épouse BODJONA, profession : Ingénieur Génie Civil et Employée de Banque, demeurant à AGOE et domiciliés à ZONGO, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca ,situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de ZILIDJI ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSINYO EKLOU A.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111712-GL déposée le 20-03-2023, M. TOGBE Kouami V. Nicaise, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 86ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOHE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 30m, au Sud et à l'Est par la propriété AYIVON et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111713-GL déposée le 20-03-2023, M. TOGBE Kouami V. Nicaise, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 52ca ,situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de TOTSIVI ,préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m, à l'Est par le lot n° 398A et à l'Ouest par le croisement des deux rues de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111714-GL déposée le 20-03-2023, M. ASSOUMANOU Abass, profession : Officier des FAT, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité DOGLI, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111715-GL déposée le 20-03-2023, M. EDOE Komivi Richard, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ATTIGANGOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca ,situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de ATTIGANGOME ,préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 6-B, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 5.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111716-GL déposée le 20-03-2023, Mme BOUWE Esshouana, profession : Salariée, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de SOVIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1032, au Sud par le lot n° 1028, à l'Est par le lot n° 1031 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111717-GL déposée le 20-03-2023, M. TOGBE Kouami V. Nicaise, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 32ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOHE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HOUMEY et à l'Est par la route APEDOKOE KOHE de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111718-GL déposée le 20-03-2023, M. KOWUTO Komla, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 61ca, situé à LOME AFLAO AWATAME, connu sous le nom de AWATAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 753, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 755 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111719-GL déposée le 20-03-2023, Mme DEKU Adjo Dédé, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KAGOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 88ca, situé à LOME ADAMAVO KANGNI KOPE, connu sous le nom de KAGOME ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud par le lot n° 1545, à l'Est par le lot n° 1543 et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111720-GL déposée le 20-03-2023, M. SANI Saliyou, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca, situé à BE-ESTATTIEGOU, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 24m, au Sud par le lot n° 113, à l'Est par le lot n° 114A et à l'Ouest par le lot n° 116.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111721-GL déposée le 20-03-2023, M. AHIANLE Kokou, profession : Marin, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de ASSIKO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété TOKUTSA AGBODJINSI, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111722-GL déposée le 20-03-2023, M. ANTHONY Kokouvi Edy, profession : Économiste, demeurant à LOME et domicilié à AVE MARIA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à AFLAO KLEME AGOKPANOU, connu sous le nom de AGOKPANOU ,préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AHIABA M.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111724-GL déposée le 20-03-2023, M. ETCHRI Sassouvi, profession : Pharmacien, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca, situé à AGBAVI, connu sous le nom de AGODEKE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KITEGI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111725-GL déposée le 20-03-2023, M. BANKA Léonce Guido, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 81ca ,situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de SEGBE ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud par des rues de 14m et 16m, à l'Est par la collectivité KOUDE et à l'Ouest par un espace.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111726-GL déposée le 20-03-2023, Mme KOUSSOUGBO Abravi épouse BANKA, profession : Employée de Banque, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 19ca, situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 16m chacune, au Sud par la collectivité KOUDE et à l'Ouest par la collectivité AGEVE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111727-GL déposée le 20-03-2023, Mme FIATY Afiwa épouse BOIS, profession : Infirmière d'Etat, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN WUITI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKATO FOLLY et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111728-GL déposée le 20-03-2023, Mme FIATY Afiwa épouse BOIS, profession : Infirmière d'Etat, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN WUITI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 54ca, situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBOLOHO AGBOKA et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111729-GL déposée le 20-03-2023, M. ADJANOH Folly Koffi, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 78ca, situé à LOME AFLAO AVEDI TELESSOU, connu sous le nom de AGETU, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 1526B et 1528B, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par les lots n° 1528B et 1527B et à l'Ouest par le lot n° 1524A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111730-GL déposée le 20-03-2023, M. SIKASSE Yram, profession : Inspecteur Central du trésor, demeurant à LOME et domicilié à GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1317, au Sud par le lot n° 1313, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1316.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111731-GL déposée le 20-03-2023, M. CADASSOU Yewanou Jean Marie, profession : sans profession, demeurant à LOME et domicilié à BE PAS DE SOUZA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 28ca, situé à DECON, connu sous le nom de DECON, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par des lots non numérotés et à l'Est par la rue de France de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à feu CADASSOU Zanou Norbert et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111732-GL déposée le 21-03-2023, M. AGUIDI Hounkpati, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 62ca, situé à BE-CENTRE, connu sous le nom de HEDRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 859 et 860, au Sud et à l'Est par le lot n° 852bis et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111733-GL déposée le 21-03-2023, Mme KAKOU Abidé, profession : Employée de Banque, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par le lot n° 710, à l'Est par le lot n° 711B et à l'Ouest par le lot n° 708.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111734-GL déposée le 21-03-2023, M. AZIABA Remi Ayité, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca ,situé à ANEHO, connu sous le nom de KPESSI ,préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété des héritiers DJADOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111735-GL déposée le 21-03-2023, M. TOSSOU Akouete Gadah, profession : Comptable gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 38ca ,situé à LOME KELEGOUGAN, connu sous le nom de KELEGOUGAN ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 417bis A, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par le lot n° 416bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111736-GL déposée le 21-03-2023, M. MASSIGA Komivi Emmanuel, profession : Plombier, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 78ca ,situé à AFLAO SAGBADO KLEME AGOKPANOU, connu sous le nom de XEVITITE ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJAVON et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111737-GL déposée le 21-03-2023, M. LOKOSSOU Kodjo Dodji, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 73ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO-AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJIDO et SEXOVON et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111739-GL déposée le 21-03-2023, Mme HOFFER Afi Sitsofe épouse CURTARELLO, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à CITE OUA ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 56a 43ca ,situé à DAVIE, connu sous le nom de DAVIE ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DZATA, au Sud par les propriétés GUENOU et AKPABLA.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à HOFFER Afi Sitsofe épouse CURTARELLO et BEUCHET Emmanuel Marie Charles et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111740-GL déposée le 21-03-2023, M. PONA Efalou, profession : retraité, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAKPOE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AGOE NYIVE DEMALKPOE, connu sous le nom de PENYIGBI ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 716A, au Sud par le lot n° 718, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 715.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111741-GL déposée le 21-03-2023, M. AGRIGNAN Lakazô-Inzignobou, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca ,situé à AGOE NYIVE AVEDJI, connu sous le nom de AVEDJI TELESSOU ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALONYO KOFFI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111742-GL déposée le 21-03-2023, M. DOWOU Karim, profession : directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 53ca ,situé à TONOUKOUTI, connu sous le nom de KPANDOTIGBLE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MAYINO DEKLOU et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111743-GL déposée le 21-03-2023, M. DOWOU Karim, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca ,situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de AKATO VIEPE ,préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SESHIE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111744-GL déposée le 21-03-2023, M. OKOUMASSOU Kotchikpa, profession : Ingénieur des Travaux, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de ADIDOGOME ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 311, au Sud par le lot n° 312, à l'Est par le lot n° 301 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111745-GL déposée le 21-03-2023, Mme ZOUDONOU Ahissangbé épouse OKOUMASSOU, profession : Revendeuse, demeurant à GLEI et domiciliée à KOADANI ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 56ca ,situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 358 et 359, au Sud par le lot n° 357A, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 356.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111746-GL déposée le 21-03-2023, Mme KOWU Edoh, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à GBLINKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 84ca, situé à AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 795, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 792 et à l'Ouest par le lot n° 794A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111747-GL déposée le 21-03-2023, M. SOTOWOU Kindogbé, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à ZOSSIME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de AMEDENTA ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOGBO ADZOVI NGBLESSI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111748-GL déposée le 21-03-2023, M. AMIDOU Roufayi, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à FIDOKPUI ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de FIDOKPUI ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEFOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111749-GL déposée le 21-03-2023, M. et Mme AMORIN Koffi Léti et KANGNI Dorothée Kayissan épouse AMORIN, profession : Directeur de Société et Assistante Maternelle, demeurant à LOME et domiciliés à ADIDOGOME ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Française ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca ,situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de ADIDOGOME ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 603, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par le lot n° 605A.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111750-GL déposée le 21-03-2023, M. et Mme AMORIN Koffi Léti et KANGNI Dorothée Kayissan épouse AMORIN, profession : Directeur de Société et Assistante Maternelle, demeurant à LOME et domiciliés à ADIDOGOME ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 13ca ,situé à ANEHO, connu sous le nom de AGBATA ,préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPADENOU et à l'Est par la propriété TIGLO AGBOKONUI.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111751-GL déposée le 21-03-2023, Mme AGBAGNI Maleea Motu-Rayo, profession : revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à SORAD ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 81ca ,situé à AHONKPOE LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOGBEGAN ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 30m, au Sud et à l'Est par la propriété HONKOU KOKOU et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111752-GL déposée le 21-03-2023, Mme AGBAGNI Amake Isma, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à DIKAME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 25ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOGBEGAN ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HONKOU et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111753-GL déposée le 21-03-2023, M. GUEGUEY Koffi, profession : Électricien, demeurant à VOGAN et domicilié à VOGAN ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZUI ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KLIKAN et à l'Est par une rue existante de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111754-GL déposée le 21-03-2023, M. KOUBODANA H Djan'na, profession : Assistant de Recherche, demeurant à AGOE et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 14ca, situé à SANGUERA AMEDENTA, connu sous le nom de EZION KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKAKPO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111755-GL déposée le 21-03-2023, M. NAPPORN Messan Adamah, profession : retraité, demeurant à ANEHO et domicilié à GBODJOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca ,situé à GBODJOME, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOMETO-FESSOU KOUASSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111756-GL déposée le 21-03-2023, Mme EKPE Akou Sabine M, profession : Étudiante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 39ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENYIGBAN ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété KOUDADJE, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété OKLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111757-GL déposée le 21-03-2023, Mme GAMON Afi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca ,situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de ELAVAGNON ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEBLE AMEGAN et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111758-GL déposée le 21-03-2023, M. TCHALIM Wiyao Essozolim, profession : Fonctionnaire de Police, demeurant à AGOE et domicilié à ZOVADJIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBANYO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111759-GL déposée le 21-03-2023, Mme SOKEGBE Cécile, profession : Revendeuse, demeurant à NOTSE et domiciliée à NOTSE ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 23ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 49, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 57A et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111760-GL déposée le 21-03-2023, M. ALOME Akoudri, profession : Mécanicien Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 47ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYAVE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un passage de 10m, au Sud et à l'Est par la propriété WOGLO KOSSI JEAN et à l'Ouest par la voie ferrée LOME BLITTA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111761-GL déposée le 21-03-2023, M. ASSEGNINOU Jean Norbert, profession : chef d'entreprise, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 40ca ,situé à ADAKPAME, connu sous le nom de ADAMAVO ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 574, au Sud par le lot n° 578, à l'Est par le lot n° 577 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111762-GL déposée le 21-03-2023, M. NABINE Barkissou, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domicilié à KITIDJAN ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 44ca, situé à KEGUE KELEGOUGAN, connu sous le nom de ZOGBEDJI ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ABAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111763-GL déposée le 22-03-2023, M. FOUSSENI Amidou et Mme FOUSSENI Rachidatou épouse ATARIWA, profession : Informaticien et Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliés à KAGOME ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca ,situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de ZILIDJI ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ASSIGNO et à l'Ouest par la route nationale n° 1 LOME CINKASSE de 70m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111764-GL déposée le 22-03-2023, M. ABOUBAKARI Aboudourazakou, profession : Artiste peintre, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de WOUGOME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPONTAVI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111765-GL déposée le 22-03-2023, Mme GNOSSIKE Padahèwa, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOSSIME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 141A et à l'Est par le lot n° 142.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111766-GL déposée le 22-03-2023, M. TCHONDA Kossi, profession : Sous-officier major, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 76ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHIALE et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111767-GL déposée le 22-03-2023, M. AKPOSSOGNA Kodjo Mensah, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 11ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOUSSIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété SIAKA TENGUE, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111768-GL déposée le 22-03-2023, M. DOUTY Damtety, profession : Comptable-gestionnaire, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 378, au Sud par le lot n° 379B, à l'Est par le lot n° 380 et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111769-GL déposée le 22-03-2023, M. AHAMA Komlavi Sitsofé, profession : Technicien, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 38ca, situé à LOME HEDZRANAWOE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 485B, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par le lot n° 486.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111770-GL déposée le 22-03-2023, M. AHAMA Komlavi Sitsofé, profession : Technicien, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHADJI YAO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111771-GL déposée le 22-03-2023, M. AMEWU Joseph Kodjovi, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 51ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 79, au Sud par le lot n° 75, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par le lot n° 76.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111772-GL déposée le 22-03-2023, Mme WALLA Tchilalou, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à TSIKLONOU KONDJI, connu sous le nom de TOBAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété MOHAMA MOUSSOUHOUDOU, au Sud par la propriété LAMBONI MONTY et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111773-GL déposée le 22-03-2023, M. OURO-DJOBBO Abou-bakar, profession : Chef d'Entreprise, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 12ca, situé à AGOE NYIVE TOTSI, connu sous le nom de NYIVEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 384A, au Sud par le lot n° 387, à l'Est par le lot n° 385 et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111774-GL déposée le 22-03-2023, Mme NADOR Kokoe, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AVEPOZO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 40ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 449, au Sud par le lot n° 445, à l'Est par le lot n° 448 et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111775-GL déposée le 22-03-2023, Mme KONDO Alimatou Sadiya, profession : Coiffeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 63ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOGBUI HODOR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111776-GL déposée le 22-03-2023, M. GENTRY Akoly, profession : Ingénieur Statisticienne, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 84ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AFLAO SEGBEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LATEY et à l'Ouest par une rue.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111777-GL déposée le 22-03-2023, Mme DE POUKN LARE Larba épouse DOUMONGUE, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AGOE NYIVE GBONVE, connu sous le nom de GBONVE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOVI NOUNATO G.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111778-GL déposée le 22-03-2023, Mme ANANI Adjowa, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à BE ADAKPAME, connu sous le nom de BE-KPOTA COLAS ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1781, au Sud par le lot n° 1783A, à l'Est par le lot n° 1783C et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111779-GL déposée le 22-03-2023, M. TCHOKONA Komlan, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 63ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWOU et à l'Est par la route AMEDENTA MADJIKPETO LEGBASSITO de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111780-GL déposée le 22-03-2023, Mme ATIDIGA Ablavi Bernadette, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 90ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZUI ANYIGBE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGBASSEY KOWOU ALLAH et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111781-GL déposée le 22-03-2023, M. MANE Yawo Selom, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 16ca ,situé à BAGUIDA, connu sous le nom de ADAMAVO ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 723C et 725, à l'Est par le lot n° 723B et à l'Ouest par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111782-GL déposée le 22-03-2023, Mme ADZE Adzowa Elavanyo épouse DOH, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca ,situé à AKATO, connu sous le nom de AKATO ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la propriété APEDIDO, à l'Est par la propriété TEIKPA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111783-GL déposée le 23-03-2023, M. ZOGBEDJI Komla, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété MASSEME et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111784-GL déposée le 23-03-2023, Mme ATTIOGBE Adjo Akpédjé épouse SALLAH, profession : Cadre de Banque, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 81ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité YISSOU AKPAKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111785-GL déposée le 23-03-2023, M. AGBOMSON Komlan Edrola, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BE GBENYEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 12ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de NIMAGNA, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par les lots n° 1130B-1132 et 1131B-1133, et à l'Ouest par les lots n° 1126A et 1127A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111786-GL déposée le 24-03-2023, M. APATI-BASSAH Julien Komla, profession : Gestionnaire en Technologie de l'Information, demeurant aux USA et domicilié aux USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPAMI et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111787-GL déposée le 24-03-2023, M. AGBOKA Raymond Yao, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DORKENOO EDO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111788-GL déposée le 24-03-2023, M. EDOH Hokor Komlan, profession : Menuisier Ébéniste, demeurant à ADJOLOLO et domicilié à ADJOLOLO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 08ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZUI ANYIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la ligne de la haute tension LOME KPALIME, au Sud par la propriété AFLA YEMI, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GODOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111789-GL déposée le 24-03-2023, M. FAWI Abalo Baoubadi, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TSIKPLONOUKONDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DJIKPO MLAGANI et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111790-GL déposée le 24-03-2023, Mme BOUYO Ayekenam épouse BANA-EWAI, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 49a 36ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ANAGBAN KODJO, au Sud et à l'Est par la propriété VIDJA ABOTSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111791-GL déposée le 24-03-2023, M. BANKA Agossou Alain, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 66ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TONOUKOUTI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBADJI et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111792-GL déposée le 24-03-2023, Mme AMEGASHIE Nancy A. Bumbede épouse BARBEN, profession : directrice de société, demeurant à LOME et domicilié à BE KLIKAME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 16a 20ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de NIMAGNA ,préfecture des Lacs et borné au Nord par les lots n° 981, 983 et 985, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 988 et à l'Ouest par le lot n° 980.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière
Essoham K. LABARI